

Janvier 2016
15MAX112



Commune de LANÇON DE
PROVENCE

Mise à jour de la cartographie des aléas inondation de la commune



Direction
Parc de l'Île
15/27, rue du Port
92022 Nanterre Cedex

Délégation France Sud et Outre-mer
Agence PACA Corse
30 avenue Henri Malacrida
13100 AIX EN PROVENCE



MISE À JOUR DE LA CARTE DES ALÉAS

Commune de LANÇON DE PROVENCE

Vérification des documents IMP411



Numéro du projet : 15MAX112

Intitulé du projet : Mise à jour de la carte des aléas de la commune – Lançon de Provence

Intitulé du document :

Version	Rédacteur NOM / Prénom	Vérificateur NOM / Prénom	Date d'envoi JJ/MM/AA	COMMENTAIRES Documents de référence / Description des modifications essentielles
1	Matthieu ROPERT	Matthieu ROPERT	22/01/2016	Version initiale

Sommaire

1	Contexte et objet de la mission	1
2	Prise en compte de l'ouvrage routier de la RD15 sous la RD113	1
3	Ajouts des modélisations réalisées depuis la réalisation du schéma pluvial	2
4	Prise en compte de la nouvelle grille de lecture des aléas de la DDTM13	2
5	Lissage des résultats de modélisation	3

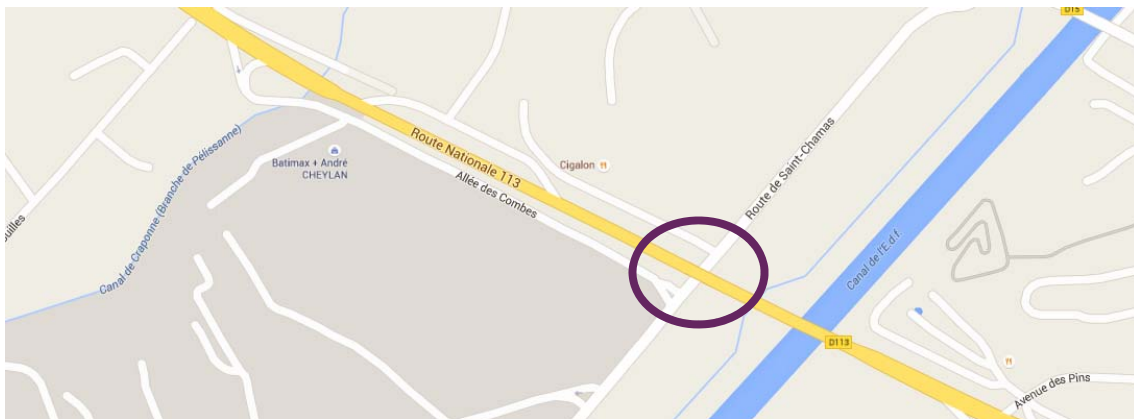
1 CONTEXTE ET OBJET DE LA MISSION

Dans le cadre de l'élaboration des documents d'urbanisme, la commune de Lançon de Provence a confié à SAFEGE la mise à jour de la cartographie des aléas inondation. Cette prestation comprend les éléments suivants :

- Prise en compte du franchissement routier de la D15 sous la D113 et nouvelle modélisation des écoulements de ce secteur ;
- Ajout des secteurs étudiés depuis la réalisation du schéma pluvial pour la cartographie des aléas (Secteur ORTEC, quartier Cantegrillet, quartier des Baïsses, secteur Calisanne) ;
- Prise en compte de la nouvelle grille de croisement hauteur / vitesse pour la définition de l'aléa (données DDTM13 - PPRi Huveaune) ;
- Lissage des résultats bruts de modélisation pour une meilleure interprétation.

2 PRISE EN COMPTE DE L'OUVRAGE ROUTIER DE LA RD15 SOUS LA RD113

Dans le modèle initial, l'ouvrage routier sous la RD113 n'a pas été considéré. Le modèle hydraulique réalisé dans le cadre du schéma pluvial de la commune a donc été modifié pour prendre en compte cette ouverture dans le remblai de la D113. La modification a consisté en la modification locale du maillage du modèle 2D en abaissant l'altimétrie du modèle.



MISE À JOUR DE LA CARTE DES ALÉAS

Commune de LANÇON DE PROVENCE

Malgré cette modification, la nouvelle modélisation montre que les écoulements n'empruntent pas l'ouvrage routier. Aucune modification sur les cartes d'aléa n'est apportée liée à la présence de cet ouvrage.

3 AJOUTS DES MODÉLISATIONS RÉALISÉES DEPUIS LA RÉALISATION DU SCHÉMA PLUVIAL

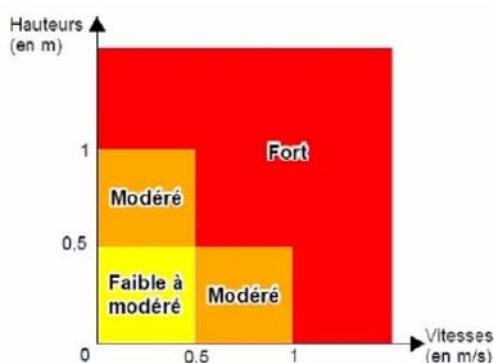
Depuis la réalisation du schéma pluvial, SAFEGE a réalisé des modélisations des écoulements sur la commune sur le secteur de :

- Ortec (dans le cadre du projet de réaménagement du délaissé ESCOTA) ;
- Quartiers Cantegrillet et Baïsses (suite à la demande de la commune pour cartographier les aléas sur l'ensemble des secteurs à enjeu de la commune) ;
- Secteur Calissanne dans le cadre d'un projet photovoltaïque.

Ces études ont été réalisées avec les mêmes hypothèses de calcul que celles du schéma pluvial.

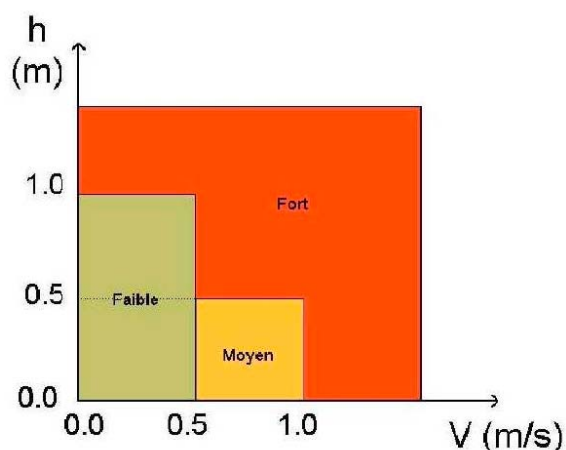
4 PRISE EN COMPTE DE LA NOUVELLE GRILLE DE LECTURE DES ALÉAS DE LA DDTM13

Suite au PACC des zones inondables de l'Huveaune, la DDTM13 propose une nouvelle grille des aléas :



Celle-ci est reprise pour l'ensemble des aléas définis par SAFEGE.

Remarque : on note que les aléas de la Touloubre (qui ne sont pas modifiés) sont basés sur une grille de lecture différente.



ALEA Touloubre (Sogreah 1999)

Toute zone d'aléa modéré entourée d'une zone d'aléa fort doit être considérée comme une zone d'aléa fort.

5 LISSAGE DES RÉSULTATS DE MODÉLISATION

Lors de la première production de la carte des aléas, celle-ci se basait sur les données « brutes » de modélisation (triangle). Celle-ci présentait les inconvénients suivants :

- Cartographie « anguleuse » de l'aléa (pas vraiment physique) ;
- Mise en évidence des effets de seuil de la grille des aléas avec l'apparition de « pastillage » de l'aléa (petite zone rouge dans grande zone bleue, ou inversement).

Afin de corriger ces inconvénients, une étape de lissage des résultats des modélisations est donc réalisée. Celle-ci consiste en :

1. La suppression des petits polygones ($S < 100 \text{ m}^2$) ;
2. Lissage des polygones par différents traitements SIG.

MISE À JOUR DE LA CARTE DES ALÉAS

Commune de LANÇON DE PROVENCE

L'impact du traitement est représenté dans les figures suivantes :

